



# Les élus vous informent ...

## A vos agendas !

- Dimanche 10 mai :**  
✓ **Marché aux Plants**
- Dimanche 24 mai :**  
✓ **Concert de l'Orchestre éphémère**
- Samedi 30 mai :**  
✓ **Festival Vatan, le Retour du Son**
- Du vendredi 12 au dimanche 14 juin :**  
✓ **Festival En Pratiques**
- Dimanche 21 juin :**  
✓ **Fête de la Musique**
- Samedi 4 juillet :**  
✓ **Cinémobile**
- Mercredi 8 juillet :**  
✓ **Tour de l'Indre des Sports**
- Dimanche 12 juillet :**  
✓ **Journée dédiée à Saint Laurian**
- Mardi 14 juillet :**  
✓ **Fête Nationale**
- Mardi 8 septembre :**  
✓ **Réunion d'information pour les Ateliers Gym Mémoire**
- Samedi 12 et dimanche 13 septembre :**  
✓ **Fête des lentilles vertes du Berry**
- Samedi 26 et dimanche 27 septembre :**  
✓ **Fête foraine**
- Dimanche 27 septembre :**  
✓ **Brocante**

## Document d'information sur les risques majeurs - DICRIM

Pour mieux informer les habitants, la commune met à disposition le DICRIM, un document qui détaille les risques majeurs présents à Vatan et les bons réflexes à adopter pour se protéger. C'est un outil essentiel de prévention : il recense les risques majeurs identifiés sur notre territoire, explique leurs conséquences possibles et rappelle les consignes de sécurité à connaître.

Ce document permet à chaque habitant d'être mieux préparé face à une situation d'urgence. Il est accessible en ligne sur le site de la commune dans la rubrique : Vivre à Vatan- Sécurité – Gestion des risques majeurs.

## Plan d'Alerte et d'Urgence

Toujours dans le cadre de la prévention, nous vous rappelons qu'un Plan d'Alerte et d'Urgence est mis en place en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap vivant à domicile et pouvant être isolées, notamment en cas de risques exceptionnels tels que les fortes chaleurs.

Des formulaires d'inscription (pour vous-même ou pour un proche) sont disponibles à l'accueil de la mairie ainsi qu'à France Services. Ils permettent de recueillir les informations nécessaires afin de pouvoir contacter et accompagner les personnes vulnérables en période de canicule.

### Nouveaux commerçants :

**Le P'tit Bazar, 46 rue Grande**  
**Charron Automobile, 374 ZI Les Noyers**  
**Réouverture d'Autovision**  
**contrôle technique, 2 impasse des Noyers**



## Le mot du Maire

Chères Vatanaises, chers Vatanais,

Au nom du conseil municipal, je vous exprime notre profonde gratitude pour la confiance renouvelée lors des élections municipales. Ce mandat nous engage à œuvrer sans relâche pour améliorer votre cadre de vie, dans une écoute constante.

Vous le savez, être maire est un honneur mais aussi une responsabilité exigeante, faite d'écoute, de proximité et de décisions au service de la collectivité. Avec l'arrivée du printemps, notre commune se prépare à retrouver des moments de convivialité et de partage. Les animations à venir seront autant d'occasions à se rassembler et à faire découvrir Vatan à nos visiteurs.

Comme nous nous y étions engagés, les projets présentés pendant la campagne vont progressivement voir le jour. Nous aurons à cœur de vous tenir informés, en toute transparence, de leur avancement.

Parmi nos priorités, la réouverture d'une boulangerie est essentielle. Au-delà d'un simple commerce, c'est un lieu de vie qui nous manque à tous. Soyez assurés que nous mettons toute notre énergie pour y parvenir. Conscient du contexte économique difficile actuellement, avec des perturbations internationales, je vous assure du soutien indéfectible de la municipalité. Affrontons, unis, les mois à venir.

Toute l'équipe municipale et moi-même restons à votre écoute

**PHILIPPE MÉTIVIER**  
MAIRE DE VATAN

## Commissions municipales

Les commissions municipales sont des groupes de travail composés d'élus chargés d'étudier les dossiers et de préparer les décisions du conseil municipal. Elles permettent d'examiner en détail les projets dans des domaines variés. Ouvertes à la réflexion et au dialogue, elles jouent un rôle essentiel dans la vie démocratique locale en favorisant des décisions éclairées au service des habitants. **Le maire est président de droit des commissions.**



Retrouvez la composition détaillée des commissions sur notre site internet [www.vatan.fr](http://www.vatan.fr) dans la rubrique : Vie municipale.

<b>Finances, Ressources Humaines et Événementiel</b> <i>Vice-Présidente : Frédérique FOURRÉ</i>	<b>Aménagement de l'espace public, travaux, cadre de vie, énergies, urbanisme, bâtiments communaux, camping</b> <i>Vice-Président : Christian BONAMY</i>
<b>Vie associative, jeunesse et sports</b> <i>Vice-Président : Sébastien FORBEAU</i>	<b>Action sociale, Communication</b> <i>Vice-Présidente : Anne MAUCHIEN</i>
<b>Affaires administratives, sécurité, prévention</b> <i>Vice-Présidente : Cécile MAILLET</i>	<b>Animation commerciale et occupation du domaine public</b> <i>Philippe MÉTIVIER</i>
<b>Ferme de la Chesnaye</b> <i>Bruno PION - Christophe MÉTIVIER</i>	<b>Centre Communal d'Action Sociale</b> <i>Cécile MAILLET, Anne MAUCHIEN, Valérie CHAUVEAU, Céline CARREL</i>

## Mairie de Vatan

Place de la République 36150 VATAN  
 Tél : 02 54 49 76 31 – Email : [accueil@vatan.fr](mailto:accueil@vatan.fr)  
 Horaires d'ouverture :  
 Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h  
 et de 13h30 à 18h (17h le vendredi)

Suivez les actualités de la commune

 [MairiedeVatan](https://www.facebook.com/MairiedeVatan) - [www.vatan.fr](http://www.vatan.fr) -  [Intramuros](https://twitter.com/Intramuros)

## Espace France Services

**Yves Fouquet**

1 Avenue de la Sentinelle 36150 VATAN  
 Tel : 02 54 49 23 22  
 Email : [france-services@vatan.fr](mailto:france-services@vatan.fr)  
 Horaires d'ouverture :  
 Lundi et vendredi de 8h30 à 12h  
 et de 13h30 à 17h  
 Mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h

## Rencontre avec **LES SECRETS DE MARIE**

**Marie MOREAU**

**Adresse :**

19 rue Saint Laurian  
36150 VATAN

**Tél :** 02 59 16 49 15



**Mail :** marie.moreau036@gmail.com

**Horaires d'ouverture :**

Lundi, mardi et vendredi : 9h30-18h30, mercredi : 9h30-12h et 14h-19h, samedi : 9h30-16h. Fermé le dernier samedi du mois.

**Prestations proposées :** Epilations, soins du visage et du corps, ongles, vente de produits cosmétiques.

Installation depuis novembre 2025.

**Pourquoi Vatan ?** « J'avais envie de me rapprocher de mon domicile, de créer mon propre institut de beauté et de proposer du bien-être à Vatan. »

**Pourriez-vous vous présenter en quelques mots ?**

« Je suis passionnée par l'esthétique depuis toujours. Formée à Blois (CAP et BAC) puis à Bordeaux où j'ai suivi un BTS esthétique, j'ai travaillé plusieurs années en institut de beauté et acquis de l'expérience. Aujourd'hui, je franchis une nouvelle étape en créant mon institut avec l'envie de proposer des prestations à mon image, alliant expertise et bien-être ».

## Rappel important concernant vos travaux

Afin de préserver l'harmonie architecturale de notre commune et de garantir le respect des règles d'urbanisme, nous rappelons à tous les administrés que toute modification extérieure d'un bâtiment ou d'une parcelle doit faire l'objet d'une demande préalable en mairie.

Sont notamment concernés :

- La création d'une piscine, même hors-sol selon les dimensions ;
- Le remplacement d'une fenêtre, d'un volet ou l'installation d'un velux ;
- La construction d'un abri de jardin, d'un carport ou de tout autre petit bâtiment ;
- La modification de clôtures, portails ou murs ;

Et plus largement, toute transformation visible depuis l'extérieur.

Nous rappelons également que la commune compte deux bâtiments classés, l'église Saint-Laurian et la halle, ce qui implique des contraintes particulières en matière d'autorisations et de prescriptions architecturales. Dans ce périmètre, toutes les interventions nécessitent l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France, et les délais d'instruction peuvent être adaptés. Il est donc essentiel de se renseigner avant d'entreprendre tout projet.

Nous attirons également l'attention des artisans et professionnels du bâtiment, qui jouent un rôle essentiel de conseil auprès de leurs clients : ils sont invités à rappeler systématiquement les démarches administratives nécessaires avant d'engager des travaux. Trop souvent, des chantiers sont réalisés en connaissance de cause sans que les autorisations obligatoires aient été déposées, ce qui place les propriétaires en situation de non-conformité.

Ces démarches, souvent simples et rapides, permettent d'éviter des sanctions ou l'obligation de remettre les lieux en état. Nous comptons sur la vigilance et la coopération de chacun pour maintenir un cadre de vie agréable et cohérent pour tous.

Enfin, nous invitons les habitants à rester attentifs à l'opération municipale d'embellissement des façades qui va être relancée prochainement... Une belle opportunité à ne pas manquer.

**Retrouvez plus d'informations sur notre site internet dans la rubrique : Vivre à Vatan – Urbanisme et environnement.**

## DiagnostiCoeur



Le mercredi 25 mars, le Bus Santé «DiagnostiCoeur» s'est installé sur la Place de la Liberté pour une journée dédiée à la sensibilisation et au dépistage cardiovasculaire, ouvert gratuitement au public.

À cette occasion, des cardiologues, médecins généralistes, infirmiers diplômés d'État (IDE) et

infirmiers en pratique avancée (IPA) ont proposé des bilans rapides, des conseils personnalisés ainsi qu'une information claire sur les maladies cardiovasculaires.

La mobilisation a été au rendez-vous : de nombreux participants se sont présentés, et douze d'entre eux ont été orientés vers des spécialistes à Châteauroux et à Tours pour un suivi complémentaire.

Cette action était portée par la CPTS Boischaud Nord, la CPTS du Pays d'Issoudun et l'Inter-CPTS 36, en partenariat avec le CHRU de Tours, le Centre Hospitalier de Châteauroux-Le Blanc, la Ville de Vatan, ainsi que les partenaires Medtronic, Alliance du Cœur, GE HealthCare et Roche.

Un grand merci à la pharmacie de Vatan pour la mise à disposition d'une salle, rendue nécessaire en raison des conditions météorologiques défavorables.

## Nettoyage citoyen à Vatan : une matinée de mobilisation pour l'environnement



Dimanche 12 avril, la commune de Vatan s'est de nouveau mobilisée autour d'une action à la fois citoyenne et écologique en organisant une grande opération de nettoyage. Dès le matin, habitants de tous âges ont répondu présents pour parcourir rues, chemins et espaces verts à la recherche de déchets.

Munis de gants et de sacs, les volontaires ont participé activement à cette initiative portée par la municipalité.

Au terme de cette matinée dynamique, la municipalité a tenu à remercier chaleureusement les participants en les conviant au verre de l'amitié.

La municipalité adresse ses remerciements à tous les bénévoles pour leur engagement.

## Propreté et ordures ménagères



Nous vous rappelons que la collecte des ordures ménagères est assurée par le SICTOM Champagne Berrichonne et que, depuis le 2 avril, l'accès à la déchetterie s'effectue uniquement à l'aide d'une carte d'accès, disponible en mairie.

Pour plus d'informations, consultez notre site internet [www.vatan.fr](http://www.vatan.fr) (rubrique Vivre à Vatan – Propreté) ainsi que [www.sictom-cb.fr](http://www.sictom-cb.fr)

## Bruits de voisinage

L'arrêté n°36-2024-06-24-00008 du 24 juin 2024 régit les bruits de voisinage et plus particulièrement les travaux de bricolage ou de jardinage. Les travaux réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur densité sonore (tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse...) peuvent être effectués pendant les tranches horaires suivantes :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h00 à 19h30,
- Les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h,
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Pour l'intérêt de tous, pensez à votre voisinage et respectez ces horaires.